

COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Argumentaire pour la Commission de la représentation électorale

Révision de la carte pour
la circonscription de Richmond

Karine Vallières, députée | 13 septembre 2016

Commission de l'Assemblée nationale

Déposé le :

13 sept. 16

N° de dépôt : CAN-

008

Secrétaire :

7/2

Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour ce temps qui m'est accordé pour donner mon opinion pour le processus de révision de la carte électorale. Je suis ici pour porter fièrement la voix des citoyens du comté de Richmond que je représente.

Je salue le travail considérable que doit accomplir la Commission et ses membres dans ce dossier majeur.

Je sais ce que représentent des changements de limite géographique à un comté. Je suis arrivée en 2012 avec une toute nouvelle carte électorale. Le comté de Richmond aujourd'hui, c'est donc la MRC des Sources, presque la totalité de la MRC du Val St-Francois et l'arrondissement Rock-Forest-St-Elie-Deauville de la ville de Sherbrooke. En fait, cet arrondissement représente près de 50 % du comté maintenant.

La nouvelle circonscription de RICHMOND est formée :

- d'une partie de la circonscription précédente de Richmond (16 972 électeurs);
- d'une partie de la circonscription précédente de Johnson (13 365 électeurs);
- d'une partie de la circonscription précédente d'Orford (22 923 électeurs).

En 2012, le comté de Richmond avait Donc 70 % de nouveaux électeurs.

D'une circonscription historiquement rurale, Richmond est devenue, depuis 2012, une circonscription qui combine réalités urbaines et rurales

Si vous me permettez, je me lancerai dès maintenant dans le vif du sujet.

Tout d'abord, je veux spécifier que je suis tout à fait en accord avec le principe que chaque circonscription soit délimitée de manière à assurer le respect de la représentation effective des électeurs. Ça va de soit.

Toutes choses considérées, un élément doit demeurer central aux considérations de la Commission. Le présent exercice doit s'articuler autour de la continuité de l'aménagement du territoire géographique d'une circonscription. Cette continuité doit viser à préserver le plus possible l'intégrité de ce territoire et de ses éléments constitutifs. Vous parlez dans votre rapport de communautés naturelles.

Et il importe aussi de regarder les tendances quant aux fluctuations démographiques prévues pour les régions touchées.

Une fois le tout énoncé, un sage près de moi, qui a aussi vécu plusieurs changements à la carte électorale comme député, comme député de Richmond d'ailleurs, m'a dit un jour qu'une des choses primordiales à faire dans un dossier comme celui-là, c'est d'écouter les gens, d'écouter les municipalités, d'écouter ce que le monde a à dire.

Et bien c'est ce que j'ai fait et il ressort de cela une chose, la proposition préliminaire de la Commission pour la circonscription de Richmond ne passe pas dans la communauté.

Pour ma part, j'ai déjà fait une sortie publique en faveur du statut quo et, quant aux acteurs de la région, la réponse est on ne peut plus claire.

Je vous le rappelle, lors des audiences publiques tenues par la CRE à Valcourt le 22 avril 2015, TOUS les participants se sont opposés à la proposition de modification de la carte électorale et souhaitent que les municipalités de Valcourt, Canton de Valcourt, Racine et Maricourt demeurent dans la circonscription de Richmond. Je le répète, TOUS les participants!!!

La CRE a de plus reçu copie d'une correspondance de la MRC des Sources qui s'oppose aussi à cette proposition et qui mentionne également son attachement et son importante filiation avec le comté de Richmond.

Permettez-moi de faire le tour des principaux éléments soutenant cette opposition.

Une des raisons principales du rejet de la proposition initiale de la CRE est que les municipalités visées par la proposition ont subi de nombreux changements récents de circonscription (Ils étaient dans Johnson jusqu'en 2011, dans Richmond depuis 2012 et on veut les envoyer maintenant dans Orford).

Ces changements répétés nuisent au sentiment d'appartenance des citoyens.

Selon les perspectives démographiques de l'Institut de la statistique du Québec, Sherbrooke connaîtrait un accroissement de 12 % de sa population d'ici les 10 prochaines années. On n'a pas besoin de fouiller bien loin pour savoir qu'une très grande proportion, sinon la majorité, de cette croissance, se fera dans l'arrondissement de Sherbrooke qui est dans le comté de Richmond, soit RFSTED.

Le reste de la circonscription étant composée, comme vous le savez, de la MRC des Sources et de la quasi-totalité de la MRC du Val-Saint-François, excluant Stoke, Bonsecours, Saint-Anne de Larochelle et Lawrenceville.

C'est d'ailleurs essentiellement sur cette MRC du Val-Saint-François que j'entends développer le reste de mon argumentaire.

Maintenant, pour revenir à la proposition de la CRE, il est primordial de maintenir le plus possible l'intégrité de la MRC du Val-Saint-François au sein d'une seule circonscription.

Pourquoi? Parce que cela facilite le travail en commun des municipalités, des organismes communautaires et des acteurs socio-économiques. Il faut respecter ces pôles économiques, historiques, culturels et sociaux pour une cohésion du milieu et aussi, pour une représentation efficace des préoccupations du milieu.

Je rappelle qu'il y a eu très récemment encore, en 2012, des modifications importantes de la carte en Estrie et que certaines municipalités se sont retrouvées à être «barouettées» entre une circonscription et une autre. Une telle situation n'est pas souhaitable pour le bénéfice de la démocratie!

Comme je l'ai mentionné plus tôt, ces nombreux changements vécus par les citoyens nuisent au développement du sentiment d'appartenance et à la collaboration entre les différents acteurs.

Ils nuisent également à l'appartenance et au développement des pôles régionaux qui sont vitaux pour le sain développement des communautés.

Ils nuisent à notre jeunesse, dans ce cas présents, qui prennent les services scolaires dans le comté de Richmond, vers Sherbrooke et non dans Orford, même chose pour les soins de santé. Leurs liens naturels est vers Sherbrooke.

Je le sais, parce que j'entends encore parler dans ce secteur des changements de 2012.

Et, je me demande aussi de quelle manière ces modifications peuvent avoir une influence sur la participation à la vie démocratique.

Le rôle de la commission est bien sûr de réviser la carte électorale, mais ne doit-on pas aussi se pencher sur l'objectif ultime du taux de participation aux élections?

Pour la région du comté de Richmond touchée par une proposition de modification, soit Valcourt, Valcourt Canton, Melbourne, Racine et Maricourt, les taux de participation en 2012 et 2014 ont été anémiques, n'atteignant même pas 50 %, contrairement à 73 % ailleurs dans le comté. C'est préoccupant. Ce sont des gens dont il est question, des voisins, des amis, qui se désintéressent de la chose démocratique, pcq ils ne se retrouvent plus...

Dans l'arr Rock-Forest-St-Elie-Deauville, la plupart des citoyens ne savent même pas qu'ils font partie du comté de Richmond... c'est un enjeu auquel je fais face quotidiennement. La surprise est majeure quand on leur dit Richmond. Pourquoi Richmond d'ailleurs? Quand on procède à des changements aussi majeurs que 70 % de nouveau dans le comté, ne devrait-on pas penser ajuster le nom de la circonscription?

Je propose donc, en terminant, clairement 3 points :

Pour toutes les raisons mentionnées, je demande à la Commission de ne proposer aucune modification pour le comté de Richmond dans le présent processus. Le statu quo est, selon moi, la meilleure option actuellement, afin de mieux statuer lors d'une prochaine révision, sur les augmentations et les diminutions de population et voir à la meilleure représentativité possible de chacun. Il faut également penser

Je demande ensuite, puisque la sensibilisation n'a je crois jamais été faite par le DGEQ, d'approcher, par une campagne d'information ou autres outils, les gens de la grande région de Valcourt pour leur énoncer l'importance de leur rôle comme pivot de la démocratie en exerçant leur droit de vote. Le DGEQ devrait faire part adéquatement des changements dans la carte électorale. Ceci vaut aussi pour la portion RFSTED.

Finalement, je suggère à la Commission de proposer un nouveau nom pour le comté de Richmond, par l'ajout d'un terme significatif pour les gens de Sherbrooke, du secteur qui représente je le rappelle, 50 % du comté, mais qui ne se retrouve pourtant pas dans l'appellation actuelle. Richmond étant pour eux bien loin de leur réalité. Je propose : Richmond-Rock-Forest. Parce que je crois à la philosophie, et excusé l'anglicisme : Keep it simple! Tout le monde sait de quel secteur de Sherbrooke on parle quand on parle de Rock-Forest pour nommer l'arrondissement formé en 2001.

Je me sens vraiment interpellée par vos propositions de modifications. Je sais que le travail à faire est colossal, mais je crois beaucoup plus juste et efficace que nous fassions ce travail conjointement, en consultant et en comprenant bien les préoccupations des gens concernés. Après tout, c'est pour eux que nous pensons ces révisions de carte. Il faut donc que cela réponde à leurs demandes, leurs besoins, leurs intérêts.

En tous cas, comme députée, c'est ce que je fais tous les jours.

Donc, Merci de votre écoute et de la considération que vous porterez à mes idées ici énoncées. Merci Pour les 58 296 électeurs inscrits, pour les 79 000 citoyens du comté.